

3 novembre 2015 - Daniel Ibanez

Les parlementaires Destot et Bouvard n'ont pas rempli correctement leurs déclarations d'intérêts obligatoire en omettant des postes d'administrateurs d'organismes en lien avec le projet Lyon Turin. ci dessous le communiqué

*Michel Bouvard,sénateur LR et Michel Destot, député PS, n'ont pas déclaré à la HATVP certains postes d'administrateurs***

Michel Bouvard,sénateur LR et Michel Destot, député PS, missionnés pour trouver des financements innovants pour le Lyon-Turin, n'ont pas déclaré certains postes d'administrateurs en lien avec le projet Lyon-Turin dans leurs déclarations d'intérêts obligatoires pour tous les parlementaires auprès .

Ils ont recommandé le 13 juillet 2015 au Premier Ministre de faire collecter des surpéages dans les Alpes par un fonds pour l'intermodalité (FDPITMA) dont Michel Bouvard est administrateur. Michel Bouvard n'a pas déclaré ce poste à la Haute Autorité de la Transparence de la Vie Publique (HATVP) sur sa déclaration d'intérêts, ni au Premier Ministre.

Michel Bouvard n'a pas non plus déclaré son poste d'administrateur du tunnel routier du Fréjus dans sa déclaration d'intérêts alors que ces deux postes d'administrateurs constituent un conflit d'intérêts évident.

Michel Destot n'a pas déclaré son poste d'administrateur et membre du bureau de l'Institut de la Gestion Déléguée (IGD), centre névralgique de la privatisation et des PPP, où il siège notamment avec tous les majors du BTP ou encore HSBC ...

Pour mémoire les déclarations à la HATVP comportent le texte suivant :

/"Que ceux qui ne respectent pas la Loi de la République s'abstiennent de déclarations sur le vote républicain. Que le Premier Ministre démontre sa fermeté judiciaire égale pour tous en demandant les sanctions pour ces déclarations incomplètes et trompeuses."/a déclaré Daniel Ibanez auteur du livre "Lyon-Turin : les "Réseaux" déraillent" Tim Buctu Editions.

Après la mafia et les appels d'offres douteux, les certifications partiales par les sous-traitants malgré les engagements du Premier Ministre, le dossier Lyon-Turin est maintenant le théâtre de déclarations erronées devant la Haute Autorité de la Transparence de la Vie Publique au mépris de la Loi.

Il ne s'agit plus dans cette affaire de doutes mais de preuves.

Daniel Ibanez